Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-268400900-20241015-2024\_oct\_033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2024

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

## **DELIBERATION**

CANTON DE SORGUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMUNE DE SORGUES 84700 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## **SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024**

OBJET

Décision modificative n°2 Du budget 2024 de la Résidence Autonomie Le Ronquet

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze octobre, le Conseil d'administration du C.C.A.S. de Sorgues, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Thierry Lagneau, Président du CCAS.

Del-2024-octobre-033 N-7.1.1

PRESENTS: T. Lagneou - S. Lagneou - C. Cambrer P. Caurhier - J. F. Laperte - D. Attuel - E. Roca - G. Jullian - L. Armand - A. Marie · O. Vincent - M.-J. Estin - C. Roche.

POUVOIR(S): S. Ferraro. E. Amigani.

EXCUSE(S):

ABSENT(S): M. Cruby - H. Trinquet.

SECRETAIRE DE SEANCE : L. Ludwig-

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 22 ;

Vu le budget prévisionnel de la Résidence Autonomie Le Ronquet voté le 17 octobre 2023, la décision modificative n°1 du 25 juin 2024 ;

Des crédits supplémentaires non prévus lors du budget peuvent être ouverts et couverts soit par des recettes nouvelles, soit par une diminution des crédits disponibles sur d'autres comptes.

Le détail des écritures comptables est joint ci-dessous. Elles permettront d'acter le versement du CPOM 2024.

Article	intitulės	DEPENSES	DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION	AUGMENTATION	DIMINUTION	AUGMENTATION	
	Section Exploitation	DE CREDITS	DE CREDITS	DE CREDITS	DE CREDITS	
	Recettes					
7483	Forfait autonomie				25 774,67	
	Dépenses					
6288	Autres		25 774,67			
			-			
	Totaux		25 774,67		25 774,67	
	Totaux dépenses/recettes		25 774,67		25 774.67	

Sur le rapport présenté par le Président Thierry LAGNEAU,

APRES, en avoir délibéré,

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APPROUVE, la décision modificative n°2 du budget 2024 de la résidence autonomie ci-dessus.

Adopté à : L. Lunanmite.

J'atteste le caractère exécutoire de cette délibération à dater du :

Publié le 18/10/2024.

Le Président,

Thierry Lagneau

Ville de SORGUES (VAUCLUSE)